



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1<sup>er</sup> septembre 2020, à 19h30, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**488, rang Saint-Augustin  
Lot 1 956 504**

Nature et effets: Les demandeurs désirent obtenir une dérogation mineure pour permettre une distance séparatrice entre son bâtiment d'élevage et 4 résidences autres que celle du producteur, inférieure à la distance prescrite au règlement de zonage.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'informations ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le service d'urbanisme d'ici le 1 septembre 2020 à 16h30.

De plus, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 17 août 2020.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Sylvie Viens', is positioned above a horizontal line.

Sylvie Viens  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim